

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30658**

Intitulé

MASTER : MASTER mention MIAGE

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie de Nice ; Président de l'Université Côte d'Azur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Conduite de la transformation numérique de l'entreprise

Structuration et pilotage du système d'information en vue de son alignement sur la stratégie de l'entreprise

Modélisation et optimisation des processus de l'entreprise

Conception et développement de logiciels dans des environnements centralisés, distribués ou mobiles

Intégration de systèmes d'information

Planification et conduite de projets informatiques

Définition, installation et administration des infrastructures matérielles et logicielles

Support aux processus de définition et de contrôle de la qualité et de la sécurité de l'information et des systèmes

Support aux processus d'assistance aux usagers, notamment en cas de pannes ou de dysfonctionnements.

Les titulaires du diplôme sont capables de :

Adapter la stratégie informatique à la stratégie de l'entreprise

Gérer un changement métier suite à une évolution informatique

Définir et mettre en œuvre une architecture informatique

Assurer l'intégrité d'une infrastructure informatique

Évaluer l'efficacité d'un processus informatique et l'améliorer

Planifier et gérer un projet informatique

Orienter la production et la commercialisation d'un produit informatique

Concevoir et développer une application informatique

Développer, tester et déployer un composant logiciel ou matériel dans divers contextes

Intégrer un nouveau composant dans un système d'information

Mettre en œuvre les outils de la recherche opérationnelle pour optimiser les logiciels opérationnels (gestion des stocks, gestion de la production, marketing numérique entre autres)

Mettre en œuvre les outils d'analyse et de fouille de données pour l'aide à la décision

Gérer un processus d'assistance aux usagers

Organiser un changement de logiciel ou de matériel

Assurer la gouvernance informatique

Gérer la sécurité de l'information et des systèmes

Gérer un risque informatique

Gérer la qualité informatique

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Identifier les avancées technologiques, les comprendre et les intégrer dans des produits, applications ou services.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés pourront travailler dans les secteurs de l'informatique et de la Technologie de l'Information et de la Communication. Tous les types d'entreprise sont concernés (Grand groupe, PME, Entreprises de Services du Numérique, public et privé).

Les titulaires du diplôme peuvent prétendre aux emplois suivants :

Développeur

Testeur

Concepteur/Analyste

Chef de projet

Architecte système

Expert technique

Analyste d'affaires

Responsable du SI métier

Administrateur de bases de données

Urbaniste des SI
 Consultant informatique
 Expert sécurité informatique
 Responsable assurance qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1801 : Administration de systèmes d'information
- M1802 : Expertise et support en systèmes d'information
- M1805 : Études et développement informatique
- M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information
- M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

La formation s'organise autour d'un Master 1 mutualisé et de trois parcours de spécialité de Master 2 totalement différenciés pour permettre aux étudiants d'acquérir une expertise spécifique :

INTeNsE (méthodes informatiques appliquées à l'Innovation et Transformation Numérique de l'Entreprise)

MBDS (Mobilité, Big Data et intégration de Systèmes)

SIRIS (Système d'Information et Management du Risque).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat d'apprentissage	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation, des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements, des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements.
Par candidature individuelle	X	Possibilité pour tout ou partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Jury de validation VAE : enseignants-chercheurs personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels dont la validation est demandée
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Depuis 1998, la formation MIAGE a signé une convention de partenariat avec l'Ecole Marocaine des Sciences de l'Ingénieur (EMSI).

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 mai 2018, relatif aux accréditations de l'Université Côte d'Azur à délivrer les diplômes nationaux n° **20180505**

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le décret N°2013-756 du 19/08/2013, articles R.613-33 à R.613-37.

Références autres :

Arrêté de création des maîtrises MIAGE du 10 Septembre 1970

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, publié au J.O du 27 avril 2002

Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Pour plus d'informations

Statistiques :

Statistiques d'insertion disponibles auprès de l'observatoire de la vie étudiante (UNICEPRO~OVE)

<http://unice.fr/unicepro/enquetes-et-statistiques/>

Autres sources d'information :

Université Côte d'Azur : <http://univ-cotedazur.fr/>

MIAGE de Nice : <http://miage.unice.fr/>

Réseau des MIAGE : www.miage.org

Plate-forme d'enseignement à distance des MIAGE : www.e-miage.org

[Université Nice Côte d'Azur](http://www.univ-nice.fr)

Lieu(x) de certification :

Ministère chargé de l'enseignement supérieur : Provence-Alpes-Côte d'Azur - Alpes-Maritimes (06) [Nice]

Université Côte d'Azur

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Site des Lucioles-Campus SophiaTech - Sophia Antipolis-930 Route des Colles-06410 Biot Sophia-Antipolis

Historique de la certification :

Création de la maîtrise MIAGE de l'Université Nice Sophia Antipolis en 1971

Transformation de la maîtrise MIAGE en IUP MIAGE en 1995

Transformation de l'IUP MIAGE en Master MIAGE en 2001